

**COMITE DEPARTEMENTAL DE CANOE KAYAK
DE L'HÉRAULT**

Formation

**Aspirant Moniteur
Fédéral Pagaies Couleurs**

*Eau calme/ Eau vive
Ou
Eau calme/ Mer*

**Etape 1
Formation**

Du 24 au 28 Avril 2023

COMITE DEPARTEMENTAL DE CANOE KAYAK DE L'HERAULT

Modalités du stage de formation

○ La formation AMFPC :

Elle est la première étape des diplômes du canoë kayak et va permettre d'accéder au diplôme de Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs et du CQP de canoë kayak. (Certificat de Qualification Professionnelle).

La formation s'organise sur **le principe de l'alternance** entre le centre de formation et le club du stagiaire. Le stage de formation en centre a une durée de 35 H minimum. Le stage de mise en situation pédagogique en club est réalisé avec l'accompagnement pédagogique d'un tuteur. Il correspond à l'étape 2 de la filière de formation fédérale. Ce tuteur doit être titulaire à minima d'un Monitorat Fédéral et être habilité à délivrer des Pagaies Couleurs.

○ Dates de formation :

Du 24 au 28 Avril 2023

Le début du stage :

Lundi 24 Avril 2023 à 10H.

○ Planning semaine :

Création d'un document annexe en fonction des inscrits sur la formation et sur le stage la stage pagaie blanche et jaune .

○ Logiciel à utiliser :

- Classroom

Outil de planification des cours et devoirs pour la formation AMFPC.

- Google Meet

Outil de visioconférence pour communiquer avec tous les apprenants pour resynthétiser les docs ou échanger sur des exposés.

- Google Forms

Outil de suivi de l'apprenant

- Mail

Outil de communication

COMITE DEPARTEMENTAL DE CANOE KAYAK DE L'HERAULT

○ **Matériel nécessaire**

- Ordinateur avec connection internet
- Au minimum un micro et une webcam

○ **Responsable de la formation :**

Bryan SEILER

○ **Intervenants :**

BACHELOT Olivier DEJEPS– Bryan SEILER DEJEPS– Pierre ROOS – David BERNARDEAU
+ d'autres cadres formateurs de l'ETR en fonction du nombre d'inscrits.

○ **Contact :** 06.21.75.20.90 cdck34bryan@gmail.com ou
04.67.89.61.65 – 06.83.52.06.61 olivier.bachelot@base-reals.com

○ **Coût du stage de formation : 310 €**

Ce prix prend en compte les frais d'inscription, les frais pédagogiques et de formation pour la semaine de formation initiale ainsi que le week-end certification (repas + hébergement).

○ **Exigences requises à l'entrée en formation :**

- Avoir 15 ans révolus
- Être titulaire de la licence Canoë Plus 2023
- Être titulaire d'une Pagaie verte dans l'option choisie, Eau Vive et/ou Eau Calme ou Mer et/ ou Eau calme.
- **Présenter un dossier d'inscription complet**

COMITE DEPARTEMENTAL DE CANOE KAYAK DE L'HERAULT

- Le candidat s'inscrit avec le lien ci dessous

lien d'inscription: [cliquez ici](#)

○ **Contenu de la formation AMFPC**

- **UC1 20%**: être capable de mobiliser les connaissances générales propres à la découverte de l'activité
- **UC2 25%** : être capable d'animer une séance d'initiation au canoë kayak pour tout public
- **UC3 25%** : être capable d'utiliser la méthode d'enseignement et les outils Pagaies Couleurs
- **UC4 30%** : être capable de garantir les conditions de sécurité dans le cadre de ses prérogatives d'exercice

Le règlement du diplôme AMFPC prévoit un volume horaire minimum de 35 heures.

○ **L'objectif du stage en centre**

- Apprendre à transmettre les connaissances technique, sécurité et environnement en s'appuyant sur Pagaies Couleurs
- Encadrer, animer des situations PC en eau calme
- Vérifier la maîtrise des notions et gestes de bases de sécurité
- Apprendre à utiliser l'outil Pagaies Couleurs
- Participer à l'encadrement, dans la limite des prérogatives du diplôme. • Respecter et faire respecter les règles de sécurité
- S'impliquer dans la vie de groupe
- Sensibiliser à l'environnement
- Transmettre des informations, rendre compte
- Préparer l'alternance en organisant la période de mise en situation en club • Développer les capacités d'accueil: accueillir, renseigner, conseiller.

○ **Réglementation Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleur**

<http://www.ffck.org/wp>

[content/uploads/2016/01/reglement AMFPC 290612.pdf](http://www.ffck.org/wp/content/uploads/2016/01/reglement_AMFPC_290612.pdf)

COMITE DEPARTEMENTAL DE CANOE KAYAK DE L'HERAULT

Pièces à fournir pour votre dossier et à adresser à la

Base de Réals à Cessenon/ Orb.

- La fiche d'inscription avec l'autorisation d'intervention médicale et l'autorisation parentale pour les mineurs.

lien d'inscription: [cliquez ici](#)

A réception du dossier d'inscription, une confirmation sera adressée au stagiaire ainsi qu'au club dont il est issu.

Le programme de formation sera également adressé.

Les stagiaires qui n'auront pas leur dossier complet ou en retard ne pourront pas participer à la formation.

Un minimum de 6 stagiaires est nécessaire au maintien de cette formation.